

SOINS CHIROPRATIQUES EN ENTREPRISE : OFFRE DE SERVICE



Qui suis-je ?

- Mathieu Piché, Chiropraticien (D.C.)
- Détenteur d'une maîtrise en ergonomie (M.Sc.)
- Certification Professionnel de la Chiropratique en entreprise (PCEOCQ)
- Membre de l'Ordre des chiropraticiens du Québec
- Membre de l'Association des chiropraticiens du Québec
- Plus de 150 interventions ergonomiques effectuées dans des entreprises de secteurs divers (agro-alimentaire, entreposage, transformations, services, etc.)



Qu'est-ce que la chiropratique ?

La chiropratique est fondée sur le fait scientifique suivant : le système nerveux impose son contrôle à toutes les cellules, tissus, organes et systèmes du corps. Un dérèglement du système nerveux pourra provoquer des problèmes au niveau de l'équilibre de santé du corps. La chiropratique porte son attention sur les systèmes nerveux, musculaire et squelettique afin de conserver l'équilibre du corps.

Le docteur en chiropratique est un professionnel de la santé de premier contact, c'est-à-dire qu'il peut être consulté directement, sans référence médicale.

Le chiropraticien est habilité à diagnostiquer et traiter de multiples conditions comprenant notamment : bursite, contusion simple, entorse lombaire, épicondylite, hernie discale, maux de cou, maux de tête, syndrome du canal carpien, syndrome de la coiffe des rotateurs, tendinite, etc.

Pourquoi la chiropratique en entreprise ?

- Les coûts liés à la non santé deviennent un incontournable en matière de compétitivité pour les organisations.
- La prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) continue, année après année, d'être un enjeu central de la santé et de la sécurité du travail.
- Les maux de dos et les « maladies en ite », comme la tendinite et la bursite, touchent annuellement plus de 45 000 travailleurs québécois.
- Au Québec, les TMS constituent plus de 40 % des coûts d'indemnisation de l'ensemble des lésions professionnelles.
- De plus, chacune de ces blessures a généré des **coûts indirects de 0,83 à 4 fois le coût direct de ces blessures** (1,93 milliard à 9,28 milliards).
- Le problème persiste parce que ses causes sont complexes et multiples.



Pourquoi dans votre entreprise ?

Pour combattre le problème à la source

L'efficacité de la prévention repose sur :

- Diagnostic rapide et prise en charge rapide
- Intervention précoce, dès le stade de l'inconfort

Le chiropraticien en entreprise :

- Spécialiste des lésions musculo-squelettique
 - Prescription et interprétation des radiographies
 - Traitements rapides et efficaces

Moins de délais

Moins de coûts

Maintien des travailleurs en poste



Mes services

- Soins chiropratiques en entreprise dans un local à l'interne selon les dispositions de votre entreprise
- Pour vos employés nécessitant un suivi accru, possibilité d'offrir des plages horaires réservées à mon bureau de Bromont.
- Partenariat avec la clinique radiologique Imagix-Granby lorsque la prise de radiographies est indiquée.
- Prescription d'exercices spécifiques à la condition de chaque individu.
- Conférences sur différents sujets de santé : nutrition, posture, ergonomie de poste de bureau, etc.
- Conseils ergonomiques sur l'aménagement de l'environnement des travailleurs selon les besoins de l'entreprise.

Contact

- 450 534-1157 poste 125
- www.chiroduvillage.com
- mpichechiro@hotmail.com

AU PLAISIR DE FAIRE AFFAIRE AVEC VOTRE
ENTREPRISE !